Agadir: Le rôle des CCIS expliqué aux élus

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-03-2010 20:38:58

· Représentativité inadéquate, absence d'autonomie...

Session studieuse pour les élus de la Chambre de commerce, d'industrie et des services d'Agadir (CCISA). Avant de s'attaquer au rapport moral, les membres de l'entité ont décortiqué, mardi dernier, la question du rôle des chambres. Une rencontre animée par deux experts en la matière. Pour Saïd Dor, président de la Chambre de commerce d'Agadir, la démarche est nécessaire car un grand nombre d'élus sont à leur première expérience au sein de l'entité.

A la veille de la refonte des statuts des Chambres de commerce, celle d'Agadir qui réunit géographiquement 6 provinces, tient à contribuer au changement et à s'y préparer. Selon Dor, le nouveau projet de loi relatif à ces institutions devrait être présenté au Parlement lors de la session du printemps. «Ahmed Réda Chami, ministre du Commerce et de l'Industrie nous l'a promis», avance-t-il.

En attendant, la rencontre des élus autour des statuts des chambres de commerce a été une occasion de mettre en exergue encore une fois leurs contraintes. Le président de la Chambre de commerce d'Agadir met l'accent sur l'intérêt de changer le mode de scrutin de ces institutions. Ce qui tient à coeur aux élus, c'est particulièrement un point clé: la représentativité. «Celle-ci doit dépendre du poids économique de l'entreprise. Nous ne pouvons pas continuer avec un schéma où une entreprise employant plus de 1.000 personnes dispose au maximum de 5 voix alors qu'une petite boutique en a une», souligne un membre de la CCISA.
Pour Saïd Dor, la question de l'autonomie de ces institutions est aussi primordiale. Sous d'autres cieux, elles constituent une force de proposition, un formidable outil commercial et de veille sectorielle. Mais au Maroc, leur rendement est souvent décrié. Les observateurs s'accordent à dire que les CCIS du Maroc souffrent de dysfonctionnements. «Elles ne sont pas écoutées par les pouvoirs publics, mal connues par leur environnement et leurs produits ne sont pas toujours demandés par leurs ressortissants... Et la modestie des réalisations en est la preuve ».

Or, «en tant que structures d'appui, les CCIS constituent un partenaire idéal pour relayer les instances centrales dans la mise en oeuvre de la politique nationale de mise à niveau», estime Chafik Rachadi, député et vice-président de la Fédération nationale des Chambres de commerce, d'industrie et des services. «Et c'est pour cela que ces institutions ne pouvaient forcément pas se payer le luxe d'évoluer en vase clos», ajoute Rachadi. Ce dernier indique, en outre, que «si dans un passé récent, ces organismes ont été, et dans bien des cas de figure, affaiblies par leur mise à l'écart des instances de décisions, pour l'heure, on assiste à une certaine prise de conscience quant à leur indéniable contribution dans le processus de modernisation de la texture économique».

D'ailleurs, dans une optique de régionalisation et de proximité, certaines mesures ont été prises pour que ces établissements puissent élargir leur domaine d'intervention de façon à contribuer d'une

manière significative à la promotion locale. Est-ce pour autant que l'on peut dire maintenant que la démarche adoptée en la matière ait tenu toutes ses promesses ? «Ce n'est pas si sûr», affirme sans hésiter à L'Economiste, Chafik Rachadi, initiateur d'un projet de réforme des CCIS actuellement déposé devant le Parlement.

De notre correspondante,
L'économiste